



Assemblée générale

Distr. limitée
8 juillet 2024
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-sixième session

18 juin-12 juillet 2024

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Chine : amendement au projet de résolution A/HRC/56/L.4

56/... Promotion et protection de l'exercice des droits humains par les gens de mer

Le sixième alinéa du préambule *devrait être libellé comme suit* :

Conscient des conditions de travail et de vie difficiles en mer qui pourraient entraîner des risques pour l'exercice des droits humains par les gens de mer, y compris les femmes, ainsi que pour la sécurité et le bien-être de ces derniers, et profondément préoccupé par les situations de crise, telles que les urgences de santé publique et les actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, actes définis par la Convention pour la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime, qui pourraient aggraver ces risques,

